



Tarifs Journée complète selon quotient familial

		Communes qui financent (Château Ville-Vieille / Aiguilles / Abriès Ristolas)	Autres communes
Inf à 500	Barème 1	10 €	15 €
De 501 à 700	Barème 2	12 €	18 €
De 701 à 1000	Barème 3	13,50 €	20,25 €
De 1001 à 1600	Barème 4	15 €	22,50 €
Sup à 1601	Barème 5	18 €	27 €

Quelques recommandations:

Chaque jour, votre enfant vient au centre de loisirs avec son sac à dos qui contient :

- Une gourde
- Un repas avec un contenant passable au micro-ondes si celui-ci doit être réchauffé (merci de mettre des couverts). Le goûter est fourni.
- Une tenue adaptée à la saison.
- Une paire de chaussons.

Renseignements auprès de Maéli ROUBAUD,
animatrice ALSH 07.67.12.50.55
centredeloisirs.acssq@queyras.org

Inscriptions :

Fanny ou Délia : 04.92.46.82.55
accueil.acssq@queyras.org
ACSSQ
303 Route de la Chalp
Le Grand Laus
05470 Aiguilles

ACCUEIL DE LOISIRS DU 26 FÉVRIER AU 8 MARS

Du lundi au
vendredi
de 8h à 18h

Dans les locaux de
l'ACSSQ

Inscriptions à partir du 5 février

Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras
Centre social rural intercommunal
Le Grand Laus - 303 Rte de la Chalp - 05470 Aiguilles
Tél : 04.92.46.82.55
accueil.acssq@queyras.org - www.queyras.org
SIRET : 38746393800044 - Association loi 1901 n°33/82



L'ACCUEIL DE LOISIRS

Ce service est proposé dans les locaux de l'ACSSQ, à Aiguilles. Le centre de loisirs est l'occasion pour les enfants de passer des moments agréables avec leurs amis et de faire plein de nouvelles découvertes. Au travers de grands thèmes et une volonté de laisser place aux initiatives, les enfants pourront être auteurs de ce temps et se créer leurs propres souvenirs. Aller à la rencontre de soi et des autres, dans la sécurité, avec ce brin de folie apporté par l'équipe d'animation, c'est notre philosophie.

ACCUEIL : 8H - 9H

ACTIVITÉS : 9H15-11H45

REPAS : 11H45-13H30

ACTIVITÉS : 13H30-16H

GOUTER : 16H-16H30

DÉPART : 16H30-18H

LE PLANNING D'ANIMATION

Au programme : Patinoire, grands jeux, ateliers manuels et plein de belles surprises !

Afin que les enfants soient véritablement à l'initiative de ce projet, une discussion aura lieu avec eux lors de la première journée de la semaine pour s'organiser ensemble.

Ce programme sera toujours prévisionnel et pourra être amené à évoluer en fonction de la météo, de l'envie des enfants etc...

INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS

Compte tenu de la responsabilité engagée par l'ACSSQ auprès des enfants, des parents, des prestataires, de l'équipe d'animation et des communes qui financent ce service (Aiguilles, Château-Ville-Vieille et Abriès-Ristolas), nous sommes contraints de réglementer les modalités d'inscription au centre de loisirs.

Toutes les inscriptions doivent être faites au bureau de l'ACSSQ et seront effectives sur présentation du dossier complet accompagné du règlement (par chèque ou espèces).

Veillez trouver la fiche d'inscription, la fiche sanitaire est téléchargeable sur notre site internet ou à demander au bureau de l'ACSSQ.

Les réservations pour cette période de vacances scolaires seront ouvertes dès le 5 février 2024, et ce, jusqu'au 20 février 2024.

RESPONSABILITÉ

L'ACSSQ est assurée en Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la MAIF. Cette RCP ne saurait se substituer à la Responsabilité Civile Individuelle dont chaque participant doit être titulaire. Un protocole sanitaire sera mis en place sur cet accueil. Ce dernier sera communiqué aux parents lors de l'inscription et devra être respecté par tous.

ANNULATION D'UNE INSCRIPTION

Les absences pour raison médicale font l'objet d'une exonération de facturation sur présentation d'un certificat médical dans les 3 jours qui suivent le jour d'absence.

L'ACSSQ peut être amené à annuler le CLSH si le nombre d'inscrits est inférieur à 2 enfants par jour.

Un minimum de 2 inscrits est nécessaire pour que le centre de loisirs puisse fonctionner.